

*Initiatives ministérielles*

le genre de question que nous devons rationnellement nous poser afin de prendre la décision économique la plus judicieuse.

Certains exploitants de raffineries de l'est du Canada m'ont dit qu'ils envisageraient la possibilité d'apporter certaines modifications à leurs installations, en tenant compte du point de vue financier. Peut-être auront-ils l'occasion de formuler une offre à l'égard du pétrole provenant d'Hibernia. À mon avis, ce sont les conditions du marché qui doivent déterminer la décision à prendre.

Le même commentaire vaut également pour le projet Cohasset-Panuke qui devrait selon moi être réalisé avant la fin de notre mandat. L'huile en question est un distillat léger. Ce type de produit suscite énormément d'intérêt. Bien que ce projet soit relativement de peu d'envergure selon les normes internationales, voire selon les normes canadiennes, je m'interroge quant à la façon de mettre en valeur au mieux cette ressource, de façon que les citoyens de la Nouvelle-Écosse et, par leur entremise, tous ceux du Canada, en retirent certains avantages.

Hibernia va renforcer énormément l'économie de Terre-Neuve. Nous avons été quelque peu à même de le constater lorsque nous avons eu une réception. Ce jour-là, les Terre-Neuviens n'ont pas hésité à dérouler pour moi le tapis rouge. J'imagine qu'ils continuent d'accueillir aussi chaleureusement ceux qui m'ont suivi.

Mon excellent ami et vis-à-vis a parlé des gens qui sont prêts à construire une route pour intégrer Great Mosquito Cove. J'entends parfois des gens qui se plaignent: «Je veux travailler. Pourrai-je obtenir un emploi?» Trop souvent à la Chambre, lorsque nous examinons les différentes questions, nous ne voyons que l'ensemble. Nous devrions faire un effort pour distinguer le détail et voir ce qui se passe sur place.

Que se passe-t-il dans la tourbière? Que se passe-t-il sur la côte? Qu'arrive-t-il aux gens? C'est pour cela que le projet Hibernia m'emballe.

Chaque dollar investi dans ce projet rapportera à Terre-Neuve plusieurs dollars en retombées économiques directes et indirectes. On estime qu'environ 10 000 années-personnes seront créées dans cette province durant la phase de construction. De plus, les travailleurs de Terre-Neuve et des autres provinces pourront acquérir de nouvelles compétences techniques qui nous permettront de profiter de futurs projets de mise en valeur des ressources sous-marines dans d'autres régions du Cana-

da, ce qui est peut-être encore plus important à long terme.

Oui, Hibernia deviendra à mon avis un nom très connu comme Leduc. Des noms comme Terra Nova, Ben Nevis et Cohasset-Panuke deviendront familiers pour les Canadiens. C'est ça le Canada. C'est ça la chance que nous avons. Je suis heureux qu'un si grand nombre de députés de l'opposition, comme les membres de mon caucus, reconnaissent ce fait.

Au début de 1989, le consortium a modifié les plans de la superstructure du projet Hibernia. La charpente principale a été éliminée et le nombre de modules a été réduit. Au lieu d'avoir vingt modules, on aura cinq super-modules. Par suite de cette modification des plans, on a renégoциé les dispositions relatives aux avantages industriels prévus dans l'énoncé de principe, de façon à assurer des avantages importants à toutes les régions du Canada.

L'entente conclue va même au delà de l'énoncé de principe. En effet, le consortium s'est engagé à augmenter de deux millions le nombre d'heures-personnes consacrées à la fabrication du métal au Canada. Cela équivaut environ à deux super-modules, et c'est un point qu'il ne faudrait pas oublier.

Au moment d'évaluer ce projet pour la dernière fois à la Chambre, je rappelle aux députés que le gouvernement a cherché à garantir tout un ensemble de retombées économiques à Terre-Neuve et au Labrador et voudrait que le projet ait des retombées plus considérables non seulement pour cette province, mais aussi pour de grandes villes canadiennes.

Le consortium d'Hibernia a accepté de construire à Terre-Neuve l'un des super-modules de la plate-forme et il fera de son mieux pour en construire un autre ailleurs au Canada.

Quels seront les résultats? Nous l'avons dit, la province obtiendra des retombées appréciables. Je rappelle au député que, lors de la réalisation du premier projet en mer du Nord, et personne ne conteste cette exploitation aujourd'hui, les Norvégiens et les Britanniques n'ont obtenu pour les deux pays que 35 p. 100 des dépenses liées aux contrats.

Dans notre énoncé de principes, nous visions une participation canadienne d'environ 45 p. 100. Après les modifications faites au cours des négociations et dont il est tenu compte dans le projet de loi et dans les accords qui sont maintenant en dépôt, la proportion variera entre 55 et 60 p. 100.